

*Les subsides*

Le gouvernement estime qu'il ne suffit plus au Canada de se préoccuper des produits chimiques toxiques une fois les problèmes constatés. Je sais que cette approche est bien humaine et qu'elle se maintiendra, mais il faut faire mieux. Notre approche est double: tout d'abord nettoyer les dégâts qui se produisent, comme je l'ai déjà montré, et deuxièmement, empêcher que de nouveaux problèmes ne surgissent. Pour réussir, il faut d'abord empêcher les produits chimiques de se déverser dans l'environnement. Nous devons faire preuve de prévoyance et de bon sens, et organiser toutes nos activités de manière à prévenir tout déversement de produits chimiques dans l'environnement. En nous appuyant sur une base solide de connaissances et de recherches scientifiques, nous devons prévoir et prévenir les problèmes au lieu de nous contenter d'y réagir.

Ce dont les Canadiens ont besoin et ce qu'ils méritent, et c'est à mon avis ce qu'ils demandent à notre gouvernement d'adopter, c'est une approche de gestion globale pour les produits chimiques toxiques. Une approche qui s'occupe des produits chimiques tout au long de leur cycle actif de façon à en prévenir les fuites dans l'environnement. Cela voudra dire qu'à tout moment de l'activité d'un produit chimique, du début à la fin du cycle—que ce soit au moment de son apparition sur le marché et dans le commerce ou de sa fabrication ou de son transport—de son utilisation ou de sa destruction, tous ceux qui s'en servent ou s'en occupent doivent agir de manière responsable pour protéger l'environnement et la santé des Canadiens. Nous devons trouver des moyens de fabriquer des produits chimiques au Canada qui ne risquent pas de déboucher sur un fiasco comme ceux que j'ai déjà mentionnés. Il nous faut trouver des méthodes de fabrication plus efficaces qui produisent moins de déchets, ou mieux encore, utiliser les déchets d'une industrie comme matières premières d'une autre.

Nous devons reconnaître que des problèmes peuvent surgir, et être prêts à agir rapidement quand cela se produit. Je pense que nos travailleurs, nos villes et villages et notre environnement méritent d'être protégés par tous les moyens à notre disposition. Lorsque des travailleurs et des consommateurs comme nous utilisent des produits chimiques, ils doivent être bien informés et savoir comment les utiliser, comment s'en débarrasser en toute sécurité, comment réagir en cas d'urgence et ils doivent savoir changer de produits et de méthodes.

Nous le savons tous, les produits chimiques doivent être transportés et entreposés de façon à éviter toute fuite dans l'environnement. Ainsi, le ministre des Transports (M. Mazankowski) a été très actif dans le domaine du transport des produits dangereux et des marchandises dangereuses. C'est en prenant des initiatives comme les siennes, en adoptant des mesures législatives comme les siennes et en procédant comme il l'a fait pour présenter un plan, que nous réduirons non seulement les risques mais que nous pourrions réagir très rapidement et à temps si des accidents analogues aux récents accidents ferroviaires surviennent encore. Nous tenons tous, je crois, à féliciter le ministre des Transports d'avoir donné l'exemple dans ce domaine. En cas d'accident, il faut que le nettoyage soit rapide et efficace et il faut indemniser les victimes de façon juste et équitable. Les ministres essaient de trouver une solution à ces problèmes et ils font des propositions.

Il ne faut pas oublier qu'il faut se débarrasser des produits chimiques après leur durée de vie utile, et aussi des déchets. On ne peut pas continuer à déverser des déchets dans l'environnement en espérant naïvement que l'environnement pourra le

supporter et se nettoyer tout seul. Il faut aménager dans ce pays des installations permettant de se débarrasser des déchets dangereux.

Le seul nombre de produits chimiques que nous employons est intimidant. Il existe plus de 65,000 produits chimiques commerciaux, et plus de un millier de nouveaux produits viennent s'y ajouter chaque année. Une toute petite portion de ces produits ont été analysés pour savoir quelle est leur incidence sur l'environnement et sur la santé. Il faut établir avec précision des règles de base sur l'introduction d'un produit chimique sur le marché canadien. Comme nous faisons partie du marché des produits chimiques en général, nous préconisons l'adoption et l'utilisation de méthodes communes et l'établissement des normes nécessaires.

Nous devons essayer par ailleurs d'autres solutions que l'emploi de produits chimiques extrêmement dangereux. Le Canada ne peut pas analyser tout seul dans un laps de temps raisonnable tous les produits chimiques utilisés. Je dois dire qu'il en va de même au sein de mon ministère, surtout à la direction générale de la protection de la santé. Nous avons des employés très motivés, mais il faut être raisonnable à mon sens et tenir compte des méthodes d'essai et des ressources disponibles. Il faut que ce soit un effort international. C'est précisément cet effort que nous voulons promouvoir par l'intermédiaire de l'OACD.

Le Canada traverse une crise de confiance en ce qui concerne la gestion des produits chimiques. Nous arrivons à détecter les problèmes plus rapidement qu'à les régler. Le fait que nous essayons de régler petit à petit le problème des produits chimiques inquiète le public et nos lois ne répondent pas à ses attentes. La plupart de nos lois viennent des efforts que nous faisons pour résoudre les problèmes survenus durant les décennies passées. Elles ne suffisent plus, compte tenu de la nature des problèmes actuels. Il faut par conséquent les revoir, les rationaliser, les renforcer; ces lois doivent s'attaquer aux problèmes de la protection de l'environnement. Nous comprenons tous la nature du défi à relever, à mon sens.

Le ministre de l'Environnement a déjà manifesté l'intention de mettre en œuvre une solution globale. Il fera notamment une déclaration d'intention expliquant que les Canadiens ont tous droit à un environnement propre et sain. Il rationalisera et renforcera la législation fédérale actuelle dans ce domaine pour pouvoir résoudre plus facilement les problèmes environnementaux actuels et offrir de bonnes garanties à tous les Canadiens. Ces mesures permettront de faire les recherches supplémentaires nécessaires sur les effets des produits chimiques toxiques. Elles donneront un cadre législatif plus rigoureux permettant de réglementer l'utilisation des produits chimiques toxiques, afin de régler les problèmes de nettoyage qui existent et de prévenir les accidents à l'avenir. Ces mesures viseront également à renseigner le public sur les risques que posent les substances chimiques et à définir les dispositions à prendre pour gérer les produits chimiques d'un bout à l'autre de la chaîne.

Une nouvelle Loi sur les contaminants de l'environnement constituera l'élément clé de ce plan d'action et nous avons déjà entamé des consultations afin que tous les secteurs de la société nous aident à définir les problèmes posés par la contamination